COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zoug, le 9 avril 2025

Fundamenta Real Estate SA
Lors de l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires approuvent à une large majorité l'augmentation de la distribution, ainsi que toutes les autres propositions du Conseil d'administration

- **Approbation des comptes annuels 2024**
- **Distribution exonérée d'impôt désormais de CHF 0.60 par action**
- **Réélection de tous les membres du Conseil d'administration dans leurs fonctions**
- **Approbation de toutes les propositions concernant les rémunérations**

Fundamenta Real Estate SA a tenu aujourd'hui son assemblée générale ordinaire à Zurich. 64.50% du capital-actions ayant droit de vote était représenté à l'événement.

Approbation des comptes annuels 2024 et distribution de CHF 0.60 par action
Les comptes annuels 2024 ont été approuvés par l'assemblée générale. Par ailleurs, l'augmentation de la distribution de CHF 0.55 à CHF 0.60 par action nominative autorisée, proposée par le Conseil d'administration, a été confirmée. La société peut prélever l'intégralité du dividende sur les réserves d'apport en capital, ce qui permet de le verser en exonération de l'impôt. Le montant correspond à un rendement de distribution de 3.6% sur la base du cours de l'action au 31 décembre 2024 et à un taux de distribution de 80% par rapport au bénéfice net hors effet de réévaluation. Le paiement sera effectué le 17 avril 2025 avec une date ex-dividende au 15 avril 2025.

Élection du Conseil d'administration et approbation du rapport de rémunération
L'assemblée générale a voté en faveur de la réélection de Ramona Lindenmann, membre du Conseil d'administration, ainsi que de Frédéric de Boer, Niels Roefs et Hadrian Rosenberg, membres du Conseil d'administration, pour un nouveau mandat courant jusqu'à l'assemblée générale de 2026. Andreas Spahni a été réélu pour un nouveau mandat en tant que président et délégué du Conseil d'administration.

Niels Roefs et Hadrian Rosenberg ont été réélus membres du Comité de rémunération pour un nouveau mandat. Par ailleurs, l'assemblée générale a confirmé le mandat de l'organe de révision (PricewaterhouseCoopers AG, Zurich) et du représentant indépendant (Me Stephan Huber, avocat et notaire, Zoug) pour la durée du mandat allant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire. Lors d'un vote consultatif, les actionnaires de Fundamenta Real Estate SA ont également approuvé le rapport de rémunération ainsi que le cadre de rémunération du Conseil d'administration et de la direction.

Informations complémentaires

Fundamenta Real Estate SA
Poststrasse 4a, 6300 Zoug
Andreas Spahni, président et délégué du Conseil d'administration
info@fundamentarealestate.ch

Gestionnaire d'actifs :
Swiss Prime Site Solutions AG
Poststrasse 4a, 6300 Zoug
Tél. +41 41 444 22 22

Ricardo Ferreira, Chief Operating Officer - Mandats, ricardo.ferreira@sps.swiss
Monika Gadola Hug, Head Client Relations monika.gadolahug@sps.swiss
Christian Gätzi, Chief Financial Officer christian.gaetzi@sps.swiss
Benjamin Büecheler, Chief Investment Officer - Mandats benjamin.bueecheler@sps.swiss

Sommaire
Publication du rapport semestriel 2025 3 septembre 2025

Reporting en ligne
Fundamenta Real Estate SA met en ligne les informations essentielles concernant la société. Le rapport annuel détaillé 2024 (rapport complet) peut être téléchargé en ligne ou consulté au siège de la société. Le rapport en abrégé contenant les données et les faits de l'exercice 2024 (version compacte) peut également être demandé à la société sous forme imprimée. La version compacte est disponible en allemand et en français.

gb.fundamentarealestate.ch/fr/

Fundamenta Real Estate SA
Fundamenta Real Estate SA est la seule société immobilière cotée à la SIX Swiss Exchange à se concentrer sur l'immobilier résidentiel en Suisse alémanique.

La société s'efforce de créer des valeurs durables pour ses investisseurs en combinant une offre de surfaces en adéquation avec le marché avec un impact environnemental aussi faible que possible. Une équipe interdisciplinaire et une approche globale de la gestion d'actifs doivent permettre d'atteindre des objectifs durables.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet :
www.fundamentarealestate.ch/fr/.

Symbole boursier : FREN, nº de valeur : 4.582.551, ISIN : CH0045825517

NE PAS PUBLIER OU DIFFUSER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE PUBLICATION OU DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE.

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation en vue de la soumission d'offres d'achat ou de souscription d'actions. Le présent communiqué de presse ne constitue ni un prospectus ni une communication similaire au sens de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin), dans sa version en vigueur. Aucune copie du présent communiqué de presse ne peut être envoyée vers ou depuis des juridictions ou distribuée dans des juridictions où la loi l'exclut ou l'interdit. Les informations contenues dans le présent document ne constituent ni une offre de vente ni une sollicitation en vue de la soumission d'une offre d'achat dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation serait illégale avant l'accomplissement d'actes supplémentaires conformément aux dispositions de la juridiction concernée.

Certaines parties du présent communiqué de presse peuvent constituer, le cas échéant, une publicité pour des instruments financiers au sens de l'article 68 de la loi fédérale sur les services financiers du 15 juin 2018.

Les décisions d'achat ou de souscription de nouvelles actions par Fundamenta Real Estate SA doivent être prises exclusivement sur la base du prospectus. En outre, il est recommandé aux investisseurs de demander conseil à leur banque ou à leur conseiller financier.

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives, par exemple des informations utilisant les termes « croit », « suppose », « s'attend à » ou des formulations similaires. De telles déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats, la situation financière, le développement ou la performance réels de l'entreprise et ceux qui sont explicitement ou implicitement supposés dans ces déclarations. Compte tenu de ces incertitudes, le lecteur ne doit pas se fier à de telles déclarations prospectives. L'entreprise n'assume aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives ou de les adapter aux futurs événements ou évolutions.

Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne doivent pas être introduits ou transmis aux États-Unis d'Amérique (USA), ni distribués ou transmis à des personnes américaines (y compris des personnes morales), ni pris en charge par des publications ayant une diffusion générale aux États-Unis. Toute violation de ces restrictions peut constituer une infraction à la législation américaine sur les valeurs mobilières. Les actions de Fundamenta Real Estate SA ne sont proposées à la vente ni aux États-Unis ni aux personnes américaines. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription d'actions.

Toute offre d'actions dans un État membre de l'UE s'adresse exclusivement à des investisseurs qualifiés au sens du Règlement (UE) 2017/1129 (le « Règlement Prospectus »).